

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES (EPRD)

APPLICABLES AUX STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES

La généralisation de la contractualisation dans le secteur médico-social et la réforme de la tarification des EHPAD s'accompagnent de l'opposabilité du cadre EPRD. Depuis 2017 tous les EHPAD doivent déposer un EPRD auprès des autorités. Il en va de même pour les gestionnaires des champs Handicap et SSIAD entrant en CPOM.

L'EPRD constitue un changement de paradigme et de pratiques professionnelles et une nouvelle mécanique de production budgétaire que ces structures médico-sociales doivent s'approprier. Saisir les enjeux de la tarification à la ressource, comprendre les différences avec la procédure budgétaire précédente sont au fondement de cette appropriation par les responsables d'établissements et services et les responsables de la comptabilité.

OBJECTIFS

- Préparer la généralisation de la contractualisation
- Comprendre la finalité de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
- Prendre connaissance des principaux documents composant l'EPRD, appréhender leur vocabulaire et leur mécanique

CONTENU

Rappel des principes de la négociation tarifaire dans le cadre de la procédure budgétaire

- La négociation tarifaire
- Les différentes phases de la procédure budgétaire
- La composition du budget
- La procédure contradictoire

Processus de réforme de la tarification

- La convergence tarifaire
- Le tarif-plafond
- La tarification à la ressource
- La refonte de la procédure budgétaire

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

- Le Compte de Résultats Prévisionnel Principal (CRPP)
- La capacité d'autofinancement prévisionnel
- Le tableau Prévisionnel des Effectifs Rémunérés (PER)
- Le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) et le fonds de roulement
- La procédure d'acceptation



5 février 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehap.fr

Prérequis

Bonne connaissance de la gestion des établissements et services médico-sociaux

PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Directeurs et responsables administratifs et financiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant:**
- apports théoriques et méthodologiques
 - exercices et études de cas
 - échanges

INTERVENANTS

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur social et médico-social